

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS****COMPTE RENDU DU 2 SEPTEMBRE 2020**

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Mot de la présidence
- 5) Information générale (conseil d'établissement, comité de parents, formation aux membres et OPP)
- 6) Présentation des parents membres du conseil d'établissement 2019-2020
- 7) Formation du conseil d'établissement
  - 7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection
  - 7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
  - 7.3 Nomination de deux scrutateurs
  - 7.4 Membres du conseil d'établissement en fin de mandat
    - Madame Véronique Brulotte
    - Monsieur Vincent Routhier
    - Monsieur David Brunelle
  - 7.5 Mise en candidature
  - 7.6 Élection
- 8) Élection d'un(e) représentant(e) et d'un(e) substitut au comité de parents
- 9) Période de questions
- 10) Levée de l'assemblée

**1. MOT DE BIENVENUE**

M<sup>me</sup> Christine Guay, directrice, ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à tous.

**2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Marie Nadeau accepte d'être la secrétaire de l'assemblée.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mariane Fradet, secondé par M. David Brunelle d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

#### 4. MOT DE LA PRÉSIDENCE

M. Routhier salue les gens présents.

#### 5. INFORMATION GÉNÉRALE (conseil d'établissement, comité de parents, formation aux membres et OPP)

Présentation d'un PowerPoint. Celui-ci sera transmis aux gens présents et à ceux qui assistent à distance.

Principaux changements : le conseil des commissaires est remplacé par le conseil d'administration (CA). Ce dernier est composé de 15 membres dont 5 parents issus de chacun des districts, 5 membres du personnel et 5 membres de la communauté. Le conseil d'établissements siège 7 à 8 fois dans l'année. Afin de siéger au CA du Centre de services scolaire, un parent membre du conseil d'établissement doit être le représentant officiel au comité de parents. L'école Charles-Rodrigue fait partie du district 3. Les districts sont divisés en fonction du nombre d'élèves, par souci de représentativité. Tous les membres du conseil d'établissement devront recevoir une formation.

#### 6. PRÉSENTATION DES PARENTS MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Mesdames : Mariane Fradet  
Yamina Daoudi (absente)  
Véronique Brulotte

Messieurs : Vincent Routhier  
David Brunelle  
Sébastien Amodéo

#### 7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

##### 7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

M. Jean-François Conroy se porte volontaire comme président d'élection.

##### 7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

M<sup>me</sup> Marie Nadeau accepte d'être secrétaire d'élection.

##### 7.3 Nomination de deux scrutateurs

M<sup>me</sup> Mariane Fradet et M. Sébastien Amodéo acceptent d'agir à titre de scrutateurs.

#### 7.4 Membres du conseil d'établissement en fin de mandat

- Madame Véronique Brulotte
- Monsieur Vincent Routhier
- Monsieur David Brunelle

La direction remercie les parents membres en fin de mandat pour leur implication au cours de ces dernières années. Trois postes sont à combler pour l'année 2020-2021 et deux autres à titre de substituts.

#### 7.5 Mise en candidature

Six candidats se proposent : Mesdames Katy St-Pierre, Caroline Gosselin, Nadia Viel, Véronique Brulotte et Vicky Corriveau (cette dernière par procuration) ainsi que monsieur Vincent Routhier. Chaque candidat fait part de ses motivations et intérêts à siéger au sein du conseil d'établissement.

#### 7.6 Élection

Monsieur Conroy déclare la période de mises en candidature terminée. Il invite les candidats à se retirer et procède au vote. Les personnes présentes sont invitées à inscrire 3 noms sur un bulletin de vote et les gens qui assistent à distance complètent le Adoodle qui leur a été transmis. L'assistance convient que les 3 candidats qui recueilleront le plus grand nombre de vote seront les membres officiels, les deux suivants seront substituts à moins d'un désistement. Les candidats suivants ont obtenu le plus grand nombre de votes : Mesdames Katy St-Pierre et Nadia Viel et M. Vincent Routhier. Mesdames Vicky Corriveau et Véronique Brulotte acceptent d'être parent membre substitut. Félicitations et bienvenue aux nouveaux membres!

### 8. ÉLECTION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) ET D'UN(E) SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Mesdames Fradet, Gosselin et St-Pierre expliquent brièvement en quoi consiste le comité de parents de la commission scolaire. Monsieur Amodeo propose M<sup>me</sup> Nadia Viel. Cette dernière accepte d'être la représentante officielle au comité de parents et M<sup>me</sup> Katy St-Pierre accepte d'être le parent substitut au comité de parents.

### 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

L'assemblée générale devant céder la place aux rencontres de parents, l'assistance est invitée à transmettre à la direction ses questions par la voie du courrier électronique.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 25, proposée par Madame Katy St-Pierre et secondé par Monsieur Sébastien Amodeo.

Marie Nadeau, secrétaire  
Assemblée générale des parents/École Charles-Rodrigue